



INFORMATION AUX HABITANTS

Traité par : Solène Gomez
Réf. : Roses_Annonce travaux
Riverains_2019.02.15.docx

Pully, le 21 février 2019

Avenue des Roses

Renouvellement des conduites d'eau potable, de l'électricité et de l'éclairage public – aménagements routiers à l'intersection du ch. du Liaudoz

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'un chantier communal va débuter le

lundi 11 mars 2019 pour une durée d'environ 7.5 mois.

La 1^{ère} étape des travaux s'effectuera d'Ouest en Est et la 2^{ème} étape du Sud au Nord de l'av. des Roses (cf. plan au verso).

Un certain nombre de places de stationnement seront condamnées pendant le chantier. Nous demanderons aux habitants concernés de déplacer leurs véhicules conformément à la signalisation qui sera mise en place. Les riverains de l'av. des Roses au bénéfice d'une autorisation de stationnement en zone macaron L pourront stationner au parking souterrain des Alpes pendant la durée du chantier (cf. plan au verso). Les détenteurs du macaron souhaitant bénéficier de cette offre devront se rendre au poste de Police (rue de la Poste 9, Pully) pour récupérer une carte d'accès au parking, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Le transit piétonnier et celui des véhicules, de même que l'accès aux propriétés privées, seront maintenus pendant toute la durée du chantier.

Ce chantier provoquera également de brèves coupures d'eau potable et d'électricité qui seront, dans la mesure du possible, annoncées au préalable.

Nous vous demandons de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place, ainsi qu'aux directives du responsable du chantier, M. E. Zarrillo (☎ 021/721.34.44).

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels

